

Utiliser les nouvelles technologies au service des personnes âgées : un défi économique, politique et social

Par *mogirard*

Créé le 13/05/2011 - 00:00

Edito : Utiliser les nouvelles technologies au service des personnes âgées : un défi économique, politique et social

Jeudi, 12/05/2011 - 23:00 [1 commentaire](#)

- [Diminuer la police](#)
- [Augmenter la police](#)
- [Imprimer](#)
- [Version PDF](#)

-
- [Tweeter](#)
-
-

2 avis :



[zoom](#)

Comment trouver des réponses adaptées et novatrices au défi du vieillissement, grâce aux nouvelles technologies ? Tel est l'objectif de « Host » un programme européen de recherche piloté par l'Opac du Rhône qui vise à apporter des réponses pratiques et efficaces aux difficultés spécifiques que peuvent rencontrer nos aînés dans leur vie quotidienne. La finalité de "Host" est également de permettre dans les meilleures conditions le maintien à domicile des personnes âgées.

Conscient de ces défis de société, l'Opac du Rhône, (le premier bailleur social de la région, compte parmi ses bénéficiaires 30 % de personnes âgées de plus de 65 ans et 7 % de plus de 80 ans) a répondu à un appel à projets européen et a vu ses propositions retenues. C'est donc l'Opac du Rhône qui va piloter « Host », un programme de recherche européen regroupant une dizaine de partenaires français, anglais, italiens et espagnols. Parmi eux, des bailleurs sociaux mais aussi des chercheurs, des patrons de PME décidés à travailler ensemble pour trouver des solutions innovantes et utiles. Host est doté d'un budget

de 4 millions et demi d'euros jusqu'en 2014, financés par les pays impliqués.

Au cours des prochains mois, une expérimentation va être lancée dans trois pays et notamment en France, dans le Rhône, auprès de 120 personnes âgées volontaires. Dans un premier temps, l'objectif est pragmatique : utiliser et combiner des technologies déjà existantes pour transmettre des informations pratiques au locataire sur son logement, son immeuble et son environnement. Par exemple, lui faire part de travaux dans son hall d'immeuble ou d'une panne d'ascenseur.

Il s'agira, dans une deuxième phase, de développer des services en ligne "sur mesure", via le Net : téléachat, télémedecine, téléculture... La moitié des aînés retenus sont des locataires de l'Opac du Rhône qui sont équipés de téléviseurs connectés à l'Internet haut débit, d'ordinateurs ou de tablettes numériques. « L'objectif sera d'utiliser au mieux, de façon simple et pratique, les technologies déjà existantes », a souligné Philippe De Mester, directeur général de l'Opac du Rhône.

Enfin, il s'agira aussi, grâce à ces outils et à ses applications innovantes, de mettre en place une coordination et une coopération plus efficace entre les différents acteurs intervenant dans le maintien et l'aide à domicile. « Après cette phase expérimentale il nous faudra trouver un modèle économique pour rendre ce projet viable et durable avec des solutions concrètes » souligne cependant Philippe De Mester.

En 2010, il y avait environ 800 000 personnes dépendantes (au sens strict) en France et la dépendance représentait un coût total de 30 milliards d'euros, dont 25 milliards sont aujourd'hui pris en charge par la solidarité nationale. Selon l'Insee, la population des 75 ans et plus sera multipliée de 2,5 entre 2000 et 2040, pour atteindre plus de 10 millions de personnes et le nombre de personnes dépendantes devrait atteindre 1,2 million à cet horizon, pour un coût total d'environ 50 milliards d'euros.

Une étude de l'IRDES (Institut de recherche et de documentation en économie de la santé), a montré que, pour ces soins comparables, le coût d'une journée pour les financeurs publics est, en moyenne, de 263 € en SSR (soins de suite et de réadaptation) contre 169 € en hospitalisation à domicile (HAD). Cette différence s'atténue pour les patients âgés et/ou fortement dépendants mais le coût moyen journalier en SSR demeure supérieur quels que soient l'âge, le niveau de dépendance et le profil médical du patient.

Pour faire face aux besoins de la population vieillissante, créer par exemple 10 000 places d'HAD représenterait, à terme, une économie de près de 350 millions d'€ par an pour les financeurs publics. Passer à 50 000 places, ce qui est envisageable en associant HAD et Télémédecine, générerait 1,7 milliard d'euros d'économie. L'HAD représente donc un enjeu médical, social et économique majeur.

On voit donc à quel point l'hospitalisation et le maintien à domicile des personnes âgées représente un enjeu et un défi social majeur dans notre pays. Mais ce défi ne pourra être relevé qu'en associant plusieurs outils technologiques (télécommunications, biocapteurs, robotique domotique) dans le cadre d'un réseau médico-social rénové, dont le but sera non seulement de pouvoir intervenir à distance plus efficacement et à moindre coût chez les personnes âgées confrontées à un événement médical urgent, mais également et surtout de pouvoir anticiper et prévenir autant que possible la survenue ou l'aggravation des pathologies lourdes liées à l'âge et retarder ainsi de manière décisive l'âge de la grande dépendance.

Comme l'ont montré les débats passionnants qui ont eu lieu dans le cadre des états généraux de la dépendance, on sait aujourd'hui, grâce à une multitude d'études scientifiques convergentes et au progrès de la gériatrie, qu'en modifiant ses habitudes et modes de vie, la personne qui entre dans le 3ème âge peut éviter ou considérablement retarder l'apparition de nombreuses pathologies lourdes conduisant inévitablement à la dépendance. Il est donc capital que ces nouveaux outils technologiques qui entrent chez les seniors servent à les informer et à les conseiller pour qu'ils puissent bénéficier d'une véritable

prévention personnalisée, en fonction de leur âge et de leurs facteurs personnels de risques qui seront bientôt parfaitement identifiables sur le plan génétique.

Il reste à définir le modèle économique et social qui permettra à tous de bénéficier de ces nouveaux outils, ce qui sera l'un des grands débats politiques de ces prochaines années.

René Trégouët

Sénateur Honoraire

Fondateur du Groupe de Prospective du Sénat

Noter cet article :

Recommander cet article :

-
- [Tweeter](#)
-

- **Nombre de consultations :** 1570
- **Publié dans :** [Télesanté](#)
- **Partager :**
 - [Facebook](#)
 - [Viadeo](#)
 - [Twitter](#)
 - [Wikio](#)

[Télesanté](#) [Host IRDES nouvelles technologies OPAC du Rhône](#) [personnes âgées](#) [Philippe De Mester](#)
[vieillesse](#)

URL source: <https://www.rtflash.fr/utiliser-nouvelles-technologies-service-personnes-agees-defi-economique-politique-et-social/article>